



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER  
Tél : 03 87 23 70 84  
Télécopie : 03 87 24 31 72  
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr  
Réf. : FF/MO - ASPE-L11

Objet : Dossier de déclaration  
Accord immédiat

P. J. : 1 dossier  
Récépissé de déclaration

Monsieur le Président  
Communauté d'Agglomération de  
Sarreguemines Confluences  
99 rue Maréchal Foch  
B.P. 80805  
57208 SARREGUEMINES Cedex

Metz, le 23 août 2013

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage de boues de la station d'épuration de WILLERWALD**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 08/07/2013
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2013-00096
- Dossier réalisé par : Chambre d'Agriculture Moselle (MVAB)

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de Grundviller, Hambach, Ernestviller, Woustviller, Rémering-les-Puttelange, Saint-Jean-Rohrbach et Virming où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable au siège de la **Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :  
- BE Chambre d'Agriculture Moselle (MVAB)

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU  
PO, la chargée de mission Police de l'eau

VALERIE ANTOINE-POTIER

Chantal BICHLER